

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire

En date du 22 juin 2014 à 14h00

L'assemblée générale de l'association BODHICHARYA FRANCE, convoquée par courrier le 22 mai 2014, s'est réunie à Lusse sous la présidence de Mr. Jean BURGERT.

Membres présents : 45

Bon pour pouvoir :

Total:

Nombre de membres à jour de cotisation:

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Assemblée générale extraordinaire

Modification du montant des cotisations

Le président récapitule les décisions qui ont été prises par le précédent CA. La modification des statuts est validée à l'unanimité. Pour les personnes effectuant des virements, il est convenu qu'elles aient jusqu'à septembre pour ajuster leur cotisation.

Modification du montant des cotisations annuelles

Revenu mensuel net **inférieur au SMIC** : Cotisation annuelle **30 €**

Revenu mensuel net **inférieur à 1400 €** : Cotisation annuelle **60 €**

Revenu mensuel net **inférieur à 1700 €** : Cotisation annuelle **100 €**

Revenu mensuel net **inférieur à 2300 €** : Cotisation annuelle **160 €**

Revenu mensuel net **inférieur à 2600 €** : Cotisation annuelle **210 €**

Revenu mensuel net **supérieur à 2600 €** : Cotisation annuelle **260 €**

Assemblée générale ordinaire

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2013

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la précédente assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral sur l'activité de l'association par Jean Burgert

Le président évoque d'abord la situation financière de 2013 qui est positif, fait un bref historique de l'association en termes d'investissements, travaux, etc. Jean évoque aussi les périodes de crises internes en 2013 et le départ des résidents, l'idée de prendre une personne en tant qu'intendante du centre et la définition de cette fonction. Il évoque les problématiques qui se sont posées vis à vis des résidents laïcs qui étaient sur place. Il est envisagé d'être plus vigilant à l'égard des nouveaux candidats, particulièrement au niveau de leur relation avec Lama Tsultrim.

Jean évoque également le fait qu'accueillir un résident demande une prise en charge énorme de la part de l'association, particulièrement les moines et les nonnes (sécurité sociale : CAVIMAC).

Hervé évoque des modifications à envisager au niveau du contrat de résident. Elles seront évoquées lors du

prochain CA. Lama explique qu'il est difficile d'évaluer la motivation des personnes car celle-ci change au cours du temps.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3. Présentation du bilan 2013 et du budget prévisionnel 2014 par la trésorière

	DÉPENSES	PRÉVISIONNEL
TOTAL	107 950	104 800

	RECETTES	PRÉVISIONNEL
TOTAL	115 650	119 300

Année équilibrée. Sacha souligne l'importance du budget accordé à la cavimac (caisse des cultes) mais c'est nécessaire pour assurer la couverture santé des moines sur place. Jean souligne que Sacha s'est beaucoup investie auprès de la banque et que les relations qu'elle entretient avec celle-ci sont bonnes.

Sacha insiste sur le fait que les dons sont indispensables pour préserver le bon fonctionnement de l'association. Sacha signale l'achat du terrain pour un futur parking.

Le bilan financier 2013 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2014 est approuvé à l'unanimité.

4. Point sur l'activité spirituelle par Lama Tsultrim

Lama Tsultrim commence par remercier Jean, Sacha, Gildas, les responsables des tcheulings et particulièrement Christophe. Les tcheulings fonctionnent toujours régulièrement. Les week-ends Mahamoudra marchent bien et répondent bien à l'orientation progressive que Lama Tsultrim donne cette année à l'enseignement. Lama T. explique la mise en place des week-ends mahamoudra niveau 2. Les retraites individuelles à Lusse se sont bien développées. Si Lama Thayé venait vivre sur place, Lama Tsultrim voudrait consacrer plus d'énergie à contacter d'autres Rinpochés et les inviter à donner des enseignements. Le rapport sur l'activité spirituelle est approuvé à l'unanimité

5. Changement au niveau du Conseil D'administration

Après le départ de Shérab, Denis Mangin assure dorénavant le poste de secrétaire-adjoint.

6. Présentation du Guide de Séjour

Le guide de séjour est validé.

7. Points divers

Le projet du nouveau site internet est présenté aux membres. Il est bien accueilli et validé

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent procès verbal.

Le président : Jean BURGERT

Le secrétaire : Siegfried LEROUX